



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

publications

Question écrite n° 88958

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre de la défense de lui donner des indications sur les moyens mis en oeuvre pour communiquer auprès du public sur son action et sur celle de son ministère. Il souhaite connaître le nombre de revues et de supports imprimés de communication produits par ses services en 2004 et 2005, ainsi que les coûts représentés par ces supports (conception, impression, diffusion).

Texte de la réponse

Le ministère de la défense met en oeuvre des actions de communication pour favoriser la communication interne et la cohésion au sein de l'institution. Il en mène aussi auprès du grand public afin de sensibiliser les citoyens français sur les enjeux et les questions de la défense, de renforcer le lien entre la nation et ses forces armées, et pour susciter de nouvelles vocations dans une perspective de recrutement. Le support écrit constitue un moyen privilégié d'information. Il instaure, pour un coût limité, une périodicité favorable à la fidélisation du public. Au sein du ministère, la délégation à l'information et à la communication de la défense (DlCoD) a passé, en 2001, puis en 2004, après une mise en concurrence au niveau européen, un marché public triennal d'édition des revues institutionnelles du ministère de la défense. Celui-ci a permis de réaliser une économie substantielle pour l'ensemble des revues du ministère de la défense, au nombre de onze en 2005 : Armées d'aujourd'hui, revue généraliste mensuelle du ministère de la défense (110 000 exemplaires par numéro) ; Terre information magazine, revue mensuelle de l'armée de terre (120 000 exemplaires) ; Air actualités, revue mensuelle de l'armée de l'air (40 000 exemplaires) ; Cols bleus, publication hebdomadaire de la marine nationale (21000 exemplaires) ; Gend'Info (entre 118 000 et 125 000 exemplaires) et la Revue de la gendarmerie nationale (16 000 exemplaires), publications de la gendarmerie nationale ; Actu santé (15 000 exemplaires) et Médecine et armées (5 000 exemplaires), revues du service de santé des armées ; Diagonale (20 000 exemplaires) et Vision (5 000 exemplaires), revues de la délégation générale pour l'armement (si la conception de Vision a effectivement débuté en 2005, cette revue est toujours en voie de finalisation) ; le Bulletin d'information sociale du ministère de la défense, publication trimestrielle éditée par l'action sociale des armées (405 000 exemplaires). Au total, les dépenses consacrées aux revues et aux supports imprimés de communication pour le ministère de la défense ont représenté un coût de 4 710 693,43 euros en 2005, contre 5 163 021,77 euros en 2004, soit une économie de 452 328,34 euros réalisée notamment grâce à un examen approfondi des besoins réels du ministère. Ces dépenses sont atténuées par les recettes provenant des ventes de ces revues en kiosque, des abonnements et de la publicité, qui ont atteint la somme de 875 295 euros en 2005, couvrant ainsi environ 18,6 % des dépenses de cette année. Outre ces actions d'optimisation et de rationalisation, la DlCoD met également en oeuvre une politique de coordination de la communication écrite du ministère avec le comité des publications du ministère de la défense, instance de régulation au niveau central créée par un arrêté du 4 décembre 2000. Ce comité a pour mission d'étudier les questions posées par l'édition et la diffusion des publications en série et des ouvrages isolés émanant des services du ministère de la défense. Présidé par le délégué à l'information et à la communication de la défense, il comprend des représentants de tous les services de communication et permet une concertation, contribuant à l'effort de rationalisation

budgétaire engagé par la DI CoD. Si le support papier reste un vecteur d'information important et efficace, il n'en demeure pas moins que le site Internet du ministère de la défense (www.defense.gouv.fr) constitue le moyen de communication le plus important du ministère auprès du grand public. La fréquence de consultations mensuelles de ce site a été de 709 108 en 2004, pour 12 324 330 pages vues, et de 664 921 en 2005, pour 12 379 034 pages vues.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88958

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2656

Réponse publiée le : 23 mai 2006, page 5423